

TRADUIRE LES TERMES DE COULEUR : LA CHROMONYMIE EN BOTANIQUE À LA RENAISSANCE

Philippe Selsosse

Université Lumière-Lyon 2

CELL/UMR 5037 « Institut d'histoire de la pensée classique »

Lyon, France

selsosse.philippe@wanadoo.fr

Résumé : *Le but de cette communication est méthodologique et épistémologique : montrer que pour comprendre et traduire des termes qu'occulent de nombreuses difficultés (langue de spécialité, langue morte, épistémè différente), il est nécessaire de les resituer dans leur paradigme de savoir par une mise en contexte multiple (référentielle, taxinomique, cognitive, épistémique et sociohistorique). L'exemple choisi est celui des termes de couleur (chromonymes) dans la botanique de la Renaissance.*

Mots-clés : *chromonymes, épistémè, taxinomie, prototypie, référentialisme.*

1. INTRODUCTION

Rien de plus simple, semble-t-il, que la traduction des termes de couleur (désormais « chromonymes »), tant les référents semblent communs à toutes les cultures. Cette communication montrera pourtant que pour comprendre et traduire de tels termes, il est nécessaire de les resituer dans leur épistémè (Foucault 1966) par de multiples mises en contexte. L'exemple choisi pour la démonstration est celui des chromonymes dans la botanique de la Renaissance.

À la différence du Moyen-Âge qui se limitait pour l'essentiel à une compilation des livres des Anciens, la Renaissance se caractérise, dans le domaine des plantes, par un retour à l'observation de terrain. Il en résulte que les hommes de la Renaissance se trouvent en présence d'une multiplicité de plantes jusque-là inconnue, mais aussi en présence d'une multiplicité de couleurs nouvelles auxquelles les Anciens, comme Pline, n'avaient guère donné d'importance, car leurs notations descriptives portaient surtout sur la taille des plantes ou la forme des racines et des feuilles.

1.1. La signification des couleurs dans l'épistémè de la Renaissance

Cette multiplicité de couleurs portée par les plantes s'inscrit dans un paradigme particulier, à un moment où la conception des couleurs s'est fortement modifiée et enrichie par rapport à l'Antiquité et au Moyen-Âge, le triptyque de base « blanc, rouge, noir » s'étant étoffé de bien d'autres couleurs (Pastoureau 2000). C'est pourquoi les couleurs constatées dans les plantes sont porteuses de plusieurs dimensions dans l'épistémè de la Renaissance, la première d'entre elles étant religieuse : à l'instar de la diversité des plantes, la variété des couleurs est perçue comme une manifestation de la puissance divine, qu'on doit à ce titre révéler. Autrement dit, les couleurs apparaissent comme une signature du divin dans la plante, ce qu'exprime par exemple le botaniste Caspar Bauhin à propos des tulipes :

[1] En résumé, il existe une telle variété de couleurs parmi les Tulipes qu'encore aujourd'hui, chaque année, il en naît dont on n'a jamais vu de semblables : et c'est ainsi que DIEU manifeste dans ces fleurs mêmes son admirable puissance (Bauhin 1623 : 63).

La deuxième dimension des couleurs est anthropocentrique. L'homme est posé au centre de la création et les plantes sont conçues comme lui étant « utiles », d'un point de vue officinal, culinaire, fourrager ou même esthétique : reprenant un argument de Pline, de nombreux botanistes rappellent que les plantes sont agréables à l'homme, particulièrement par leurs couleurs qui « réjouissent l'œil de l'homme », ce qui

revient à dire que la couleur établit une relation entre le microcosme humain et le macrocosme des plantes. Enfin, une troisième dimension, ontologique, caractérise les couleurs : la couleur est alors perçue comme la « note caractéristique » de chaque plante, ce qui lui est propre et la définit en soi et par rapport aux autres au sein de la création. L'appréhension des couleurs se situe donc dans un mode descriptif qui relève d'un paradigme religieux ou métaphysique et qui diffère entièrement de celui pratiqué par la botanique moderne qui, elle, est descriptive à des fins taxinomiques, parce qu'inscrite dans un paradigme de connaissance.

1.2. L'interprétation des couleurs : un problème épistémologique

Si la signification globale des couleurs des plantes dans l'épistémè de la Renaissance est acquise, il n'en va pas de même de l'interprétation et de la traduction de chacun des chromonymes, qui soulèvent de nombreuses difficultés épistémologiques qu'on peut énumérer ainsi :

- traduction d'une langue morte : tout, ou presque, ce qui concerne les plantes à la Renaissance est écrit en néolatin ;
- double traduction : traduire en français les chromonymes néolatins, c'est opérer une deuxième traduction, après la première réalisée par les botanistes eux-mêmes, de leur vernaculaire (français, allemand, italien...) en néolatin ;
- distance diachronique : la représentation des couleurs a fortement évolué entre la Renaissance et le XXI^e s. ;
- hétérogénéité conceptuelle : les couleurs ne sont pas perçues objectivement mais socialement, culturellement (Pastoureau 2000), de sorte qu'il y a autant de couleurs que de cultures propres aux botanistes européens ;
- hétérogénéité taxinomique : les couleurs attribuées à une plante ne visent pas toujours la même espèce selon les auteurs, si bien qu'une plante peut être caractérisée par de multiples chromonymes ;
- absence de couleurs : le XXI^e s. n'a aucun référent à partir duquel avoir une idée de la couleur dénotée. En effet, les plantes dont nous disposons ne se trouvent que dans des herbiers secs, dans lesquels la couleur est passée, ou ne sont figurées que dans des gravures en noir et blanc.

Deux questions se posent alors : comment comprendre les couleurs exprimées en néolatin, malgré tant de difficultés ? Comment en rendre compte dans notre vernaculaire français moderne ? Car il est nécessaire de comprendre et de rendre compte de ces couleurs, puisqu'elles sont essentielles dans la description de la plante et dans le paradigme religieux de la Renaissance. Pour les terminologues, la solution réside dans le recours à la plante-référent, lorsque celle-ci peut être identifiée en taxinomie moderne, ce qui permet une identification des couleurs signifiées. Ce que je voudrais montrer ici, c'est combien cette tentative réaliste du référentialisme risque de fausser l'analyse des faits linguistiques, en l'occurrence des chromonymes.

2. LE « RÉEL », UNE MISE EN CONTEXTE POSITIVISTE

Malgré les difficultés signalées *supra*, il est parfois possible d'identifier une plante et de voir « directement » ses couleurs. Le cas, rare, se présente pour des plantes que l'on trouve dans des éditions coloriées à la main à la Renaissance, souvent d'après nature (le coloriste intervient sur un ouvrage déjà imprimé mais travaille à partir de la plante-référent qui a servi à la gravure et qu'il a sous les yeux), mais plus souvent encore d'après l'interprétation du chromonyme que se fait le coloriste français, allemand, italien... qui ne dispose d'aucun échantillon (et encore moins de la plante originelle) lui permettant de connaître la couleur exacte propre à la plante – autant dire, dans ce dernier cas, que la référence à la plante est une aide peu fiable. On partira cependant, pour notre démonstration, du cas de figure le plus fiable,

avec une plante bien identifiée, portant une couleur stable et toujours représentée de la même façon : en l'occurrence, le Lys orangé (*Lilium bulbiferum* L. en nomenclature moderne) que les éditions coloriées, soit d'après nature (Fuchs 2001), soit selon l'interprétation du coloriste (Maignan 1549 ; Anonyme 1549) représentent toutes en jaune-orangé. Or, ce Lys est qualifié au XVI^e s. de multiples façons :

[2a] *Lilium purpureum* = « Lys pourpre » chez Lobel et Daléchamp (français), Dodoens (néerlandais), Turner (anglais) et Besler (allemand) ;

[2b] *Lilium rubrum* = « Lys rouge » chez Brunfels et Fuchs (allemands) et Gesner (suisse) ;

[2c] *Lilium rufum* = « Lys roux » chez Bock (allemand) Dodoens (néerlandais) ;

[2d] *Lilium croceum* = « Lys jaune safran » chez Lonicer (allemand), Caspar Bauhin (suisse) et Césalpin (italien) ;

[2e] *Lilium aureum* = « Lys jaune d'or » chez Tabernaemontanus et Brunfels (allemands).

On se trouve en présence d'un chaos chromonymique qui ne permet pas à l'historien ou au botaniste moderne de déterminer la couleur de la plante : pourquoi de telles variations terminologiques, qui ne s'expliquent pas par une diversité culturelle, comme le montre le fait que les Allemands utilisent toutes ces dénominations ?

2.1. Le système des couleurs selon les ethnolinguistes

On peut chercher une première réponse à cette question en optant pour le référentialisme de certains ethnolinguistes, qui considèrent qu'il y a sept stades dans l'évolution des cultures et dans la perception et la dénomination des couleurs qui seraient « universellement perçues », depuis le blanc et le noir (premier stade), jusqu'à l'orange et au gris (septième stade, celui des civilisations censées être les plus développées) :

[3] graduation dans l'évolution des couleurs : (1) blanc et noir > (2) rouge > (3) vert/jaune > (4) bleu > (5) brun > (6) pourpre/rose > (7) orange/gris (Berlin & Kay 1969)

Selon cette théorie évaluative, la variabilité des notations chez les botanistes de la Renaissance pour caractériser le Lys orangé traduirait une extrême confusion jointe à l'incapacité à nommer une couleur alors nouvelle (l'orange). Je réfuterai ici brièvement cet argument, très souvent rappelé à propos de la couleur orange. D'une part, lorsque les botanistes de la Renaissance veulent référer à une nouvelle couleur, ils utilisent des périphrases comparatives, comme le montrent les exemples [4]- [9] chez Caspar Bauhin (1623) :

[4] *Tulipa dubia media sulphurei coloris.*

Tulipe douteuse, moyenne, de la couleur du soufre.

[5] *Linaria tenuifolia, aeruginei coloris.*

Linaire à feuilles minces, de la couleur de la « rouille de cuivre ».

[6] *Orchis papilionem expansum herbacei coloris referens.*

Orchis représentant un papillon aux ailes étalées de la couleur de l'herbe.

[7] *Clematitis Malabarensis foliis Vitis, colore dracunculi.*

Clématite de Malabar à feuilles de Vigne, de la couleur de l'estragon.

[8] *Aspalathus colore buxi.*

Aspalathus de la couleur du buis.

[9] *Pisum exoticum ochrae colore.*

Pois exotique de la couleur de l'ocre.

D'autre part, comme on le voit encore chez Caspar Bauhin (1623), ces périphrases comparatives valent aussi pour la couleur nouvelle orange [10] et sont même concurrencées par l'adjectif lexicalisé *orangeus* [11] :

[10] *Paeonia pomi arantii colore.*

Pivoine de la couleur de la pomme orange.

[11] *Anemone latifolia flore orangei coloris.*

Anémone à larges feuilles à fleur de couleur orange.

Si la couleur orange était visée pour ce que nous appelons « Lys orangé », les botanistes du XVI^e s. auraient eu recours aux périphrases comparatives. S'ils n'ont pas utilisé ce moyen qui était à leur disposition, c'est donc que leurs dénominations visaient une autre couleur ou visaient la couleur orange sous une autre dimension perceptive.

2.2. Le système des couleurs selon les physiciens

Une deuxième solution référentialiste se présente alors, sous l'aspect de la classification internationale des couleurs de Munsell, qui définit chaque couleur selon trois attributs : teinte, luminosité et saturation (intensité). On tâchera de mesurer ici la pertinence de ces trois attributs pour comprendre la chromonymie. Selon ce système, on remarque d'abord que tous les termes choisis pour qualifier le « Lys orangé » seraient dits intenses et sombres en Français moderne :

[12a] *purpureum* = pourpre, *i.e.* rouge violacé = intense et sombre ;

[12b] *rubrum* = rouge soutenu, sombre ≠ *rubellum* = rouge faible, clair ;

[12c] *aureum/croceum* = jaune d'or/jaune safran = jaune très soutenu et sombre ;

[12d] *rufum* = roux = rouge très intense et foncé.

On note ensuite qu'une nouvelle dénomination, propre à Caspar Bauhin, va être adoptée dans l'ensemble de la communauté botanique et supplanter celles vues en [2a]- [2e], y compris chez tous ceux qui proposaient les chromonymes rappelés en [12a]- [12d].

[13] *Lilium purpurocroceum* (Bauhin 1623)

Or, cet adjectif composé permet deux choses : d'une part, la notation d'une forte saturation et d'une faible luminosité, traits qui sont communs aux deux interfixes (*purpuro-* et *croceum*), comme rappelé en [12a] et [12c] ; d'autre part, l'expression de deux teintes, le rouge (grâce à *purpuro-*) et le jaune (grâce à *croceum*), si bien que les deux couleurs primaires présentes dans l'orange sont signifiées. Grâce à la physique des couleurs, tout semble donc s'expliquer : c'est bien la couleur orange qui était visée ; le chaos des chromonymes d'avant la dénomination de Bauhin traduisait une perception de cette couleur non pas sous l'angle de la teinte, mais seulement sous celui de la saturation et de la luminosité.

2.3. Bilan critique

Ces deux approches référentialistes échouent cependant à rendre compte de la perception des couleurs à la Renaissance. Les ethnolinguistes présupposent une même perception des couleurs sous le seul aspect de la teinte ; or, les botanistes du XVI^e s. ne perçoivent pas, dans le cas qui nous occupe, la teinte orange (sinon l'adjectif *orangeus* se serait imposé) mais une autre couleur unique quoique complexe et dont rend compte l'adjectif composé *purpurocroceum*. Autrement dit, traduire en [13] cet adjectif composé par l'adjectif simple « orange » serait affaiblir la complexité de la perception, d'où à mon avis la nécessité d'une traduction en français par un autre adjectif composé, « pourpre-safrané ». Les physiciens, quant à eux, présupposent une même conceptualisation des couleurs selon les trois modes de la teinte, de la luminosité et de la saturation, si bien que pour eux il y a une parfaite transparence linguistique et une identité évidente entre *purpureum* et pourpre, *croceum* et jaune safran, etc. Or, est-on bien sûr que les deux

adjectifs latins dénotent des teintes rouge et jaune ? qu'ils marquent une forte saturation et une faible luminosité ? De la réponse à ces deux questions dépend la validité de l'explication vue en section II.2. Or, rien d'autre que l'idée universaliste et réaliste d'une couleur pourpre immuable (ou d'une couleur safran invariante) ne vient confirmer que *purpureum* est perçu sous l'angle du rouge et dénote une couleur intense et sombre. Quand on sait, pourtant, que *purpureum* est défini par les lexicographes de la Renaissance (Nicot 1606) comme la couleur représentative des violettes (!), il est permis de douter de la démarche des physiiciens. Le contexte référentiel ne permet donc pas de trancher : au mieux, il permet de comprendre qu'une couleur particulière est dénotée par deux signifiants en composition adjectivale et que l'adjectif composé marque une variété de couleurs perçue.

Revenons-en donc à la traduction composée que je propose. Les linguistes latinistes estiment que la traduction par « pourpre-safrané » est à écarter, en raison de la syntaxe régressive qui est celle des composés latins ; ils proposent donc « safrané-pourpre ». Cette traduction est-elle meilleure et plus correcte ? Pour en juger, il faut donc se tourner vers d'autres contextes que le contexte référentiel.

3. LA MISE EN CONTEXTE, UNE APPROCHE CONCEPTUALISTE

Sur le plan strictement linguistique, le corpus informatisé de plus de 30 000 dénominations néolatines que j'ai constitué n'apporte aucune aide pour trancher. Il faut donc croiser les mises en contexte, autres que référentielle et linguistique, pour affiner l'interprétation vaguement dégagée précédemment. À cette fin, il me paraît nécessaire de faire appel à des mises en contexte relatives, non pas au référent, mais aux pratiques humaines et à leurs modes de conceptualisation, selon une hypothèse que je tiens pour fondamentale :

[14] Le référent n'est jamais l'objet, réel ou imaginaire, abstrait ou concret, mais le concept de cet objet dans une langue donnée. Le linguiste n'a jamais pour objet d'étude le monde réel, mais ses conceptualisations et la mise en mots de ces conceptualisations (Marie Luce Honeste, communication personnelle).

3.1. Pratique de la classification

Une première mise en contexte susceptible de nous aider consiste à voir comment les chromonymes s'intègrent dans la classification botanique de l'époque. Si l'on se réfère à ce contexte taxinomique, on s'aperçoit qu'il existe alors deux genres, *Lilium purpureum* et *Lilium croceum*. Une plante telle que [13] est rangée dans le genre *Lilium purpureum* et non dans le genre *Lilium croceum* : traduire en français par une syntaxe progressive (« pourpre-safrané ») permet de respecter, dans la dénomination propre à la Renaissance, le statut de la couleur pourpre qui est, comme je l'ai démontré ailleurs (voir Selosse à paraître), de signifier l'appartenance au genre *Lilium purpureum*. Par ailleurs, la plante [13] est rangée à la fin du genre *Lilium purpureum* et juste avant le genre *Lilium croceum* qui le suit : traduire par une syntaxe progressive permet de respecter, dans la dénomination, le statut de la couleur safran qui est de signifier la transition de *Lilium purpureum* à *Lilium croceum*. C'est là une dimension essentielle dans la classification botanique de l'époque que ce marquage d'une transition continue entre les plantes, nommée « chaîne des êtres ». Il est inutile d'insister pour montrer que la traduction des physiiciens par un simple « orange » briserait cette double fonction de la couleur inscrite dans *purpurocroceum*.

3.2. Pratiques cognitives et épistémiques

Pour continuer à montrer que les données linguistiques ne permettent pas de discriminer un signifié sans l'apport de contextes et pour montrer l'importance d'autres contextes que le réel et la classification, j'aurai à présent recours à la construction syntaxique la plus fréquemment utilisée par Caspar Bauhin (1623) dans sa nomenclature pour exprimer les couleurs. Cette construction présente trois variantes [15a]-[15c] parfois utilisées toutes trois par un même botaniste pour une même plante – elles seront donc considérées comme équivalentes :

[15a] Prép. 'ex'+ N [couleur 1] + Part. prés. [couleur 2]

[16] *Verbascum nigrum flore ex luteo purpurascente.*

Bouillon noir à fleur de jaune fauve tirant sur le pourpre.

[15b] Adj. [couleur 1] + Part. prés. [couleur 2]

[17] *Cytisus hirsutus flore luteo purpurascente.*

Cytise hirsute à fleur jaune fauve tirant sur le pourpre.

[15c] Adj. composé [Adj. [couleur 1] + Adj. [couleur 2]]

[18] *Glyzyrrhiza sylvestris floribus luteopallescentibus.*

Réglisse sauvage à fleurs jaune fauve tirant sur le jaune pâle.

Sur le plan linguistique, on observe des adjectifs de couleur de forme différente, signifiant des couleurs de statut différent : l'emploi d'un adjectif simple pour signifier la première couleur (parfois introduite comme originelle par *ex*) indique qu'elle est présentée comme parfaitement réalisée ; l'emploi d'un adjectif dérivé de verbe, à désinence aspectuelle inchoative (morphème *-sc-* : *purpurascens*, *pallescens*) pour signifier la seconde couleur, indique qu'elle est présentée comme imparfaitement réalisée.

Pour affiner la compréhension de cette construction, il faut toutefois aller au-delà des seules données linguistiques et recourir à une interprétation contextuelle multiple. Le contexte référentiel, d'abord, nous apprend qu'il s'agit de plantes à fleurs jaunes aux étamines pourpres [16], à fleurs jaunes maculées de brun-pourpre [17] et à fleurs jaune pâle [18] : la construction s'applique donc aussi bien lorsqu'il s'agit de signifier deux couleurs distinctes que deux couleurs mêlées ou une seule couleur. Le contexte référentiel permet ainsi de rejeter l'idée que cette construction syntaxique signifierait une couleur unique ou dominante : il ne s'agit nullement de nuances, comme l'envisagent généralement les traducteurs. Par ailleurs, ce contexte révèle aussi une présentation spatialisée des couleurs, *i.e.* un regard qui va d'un point à un autre, mais parfois inversement sur le plan référentiel, la première couleur pouvant être périphérique [16] ou centrale [19] :

[16] *Verbascum nigrum flore ex luteo purpurascente.*

Bouillon noir à fleur jaune fauve sur le pourtour et au cœur tirant sur le pourpre.

[19] *Adonis hortensis flore minore atrorubente.*

Adonis des jardins à fleur plus petite à cœur noir et tirant sur le rouge sur le pourtour.

Le contexte référentiel est d'un apport certain, en ce qu'il montre l'imprévisibilité des données linguistiques, mais il reste insuffisant pour expliquer la quadruple combinatoire de couleurs révélée en [16]- [19].

Un deuxième contexte, le contexte classificatoire, élucide un peu plus le statut de la construction syntaxique [15a]- [15c] : il nous montre que de telles plantes se situent en fin de genre, *i.e.* qu'elles appartiennent au genre caractérisé par la première couleur et qu'elles introduisent le genre caractérisé par la seconde couleur. Un exemple très net en est donné avec la plante [20], dont le référent est par ailleurs inconnu (indéterminé), et qui appartient au genre *Tragopogon luteum*, dans lequel elle est en dernière position, juste avant le genre *Tragopogon purpureum* :

[20] *Tragopogon parvum ex luteo purpurascens.*

Salsifi petit de jaune fauve tirant sur le pourpre.

Le contexte classificatoire souligne ainsi l'iconicité de la langue (l'ordre et la place de chaque couleur est signifiant) et la valeur sémantique de chaque terme, dont la combinaison signifie systématiquement que deux couleurs sont perçues.

Un troisième contexte, d'ordre cognitif et épistémique, permet d'aller encore plus loin. Dans le cadre néo-platonicien de la Renaissance, les plantes sont conçues comme des actualisations ou des réalisations

de formes idéales, à des degrés variables : une plante de couleur unie (exprimée par exemple par *luteus*) est conçue comme une actualisation parfaite de la Forme idéale et constitue une plante prototypique. Inversement, une plante à plusieurs couleurs, conçue comme une actualisation imparfaite, altérée de la forme, sera éloignée du prototype. Autrement dit, dans la construction syntaxique qui nous occupe, la couleur présentée comme première est conçue comme celle de la forme et donnée comme parfaite, tandis que la couleur présentée comme seconde est conçue comme une altération par rapport à la couleur de la forme, et donc donnée comme imparfaite. Le contexte cognitif coïncide donc avec le contexte classificatoire (une couleur seconde, imparfaite, introduit le genre suivant dans lequel cette couleur est parfaitement réalisée) et avec les données linguistiques (la couleur imparfaite est exprimée par l'inchoatif en *-sc-*).

Un quatrième contexte, purement épistémique, c'est-à-dire lié à la seule configuration du savoir (Foucault 1966), achèvera notre explicitation de la construction syntaxique étudiée. Le monde des plantes est conçu à la Renaissance comme un monde de « correspondances », où toute plante établit une « correspondance » avec une autre plante ; c'est un monde fini en réseau, un monde de similitudes [21] :

[21] [Les feuilles du Coriandre] de dessous et premier sortans, resemblent pres aux feuilles du Cherfueil ou Persil, celles d'en haut & dernieres, ne sont guere dissemblables à celles là mesme, ou à celles de la Fumeterre, plus tendres toutesfois & beaucoup plus dechiquetées. (L'Escluse 1557 : 194)

Une construction verbale paradigmatique en français l'exprime très bien, c'est « (re) tirer à » ou « tirer sur », qui signifie dans le français du XVI^e s. « ressembler à », « être semblable à ». Cette construction verbale est très fréquente en botanique, comme le montrent la première attestation de « tirer sur » en français [22] et les emplois de L'Escluse dans tous les domaines [23]- [24], dont celui des couleurs [25]- [26] :

[22] Arbre ayant les feuilles tirant sur celles de l'olivier [Estienne 1552, article « Alaternus »]

[23] [Les feuilles de l'Ammi] d'en haut retirent aux feuilles du Fenoi ou de l'Aneth. (L'Escluse 1557 : 192)

[24] [Melisse] tirant à l'odeur de Citron (L'Escluse 1557 : 182)

[25] La fleur [de la Flambe bastarde] est bleue, tirant sur le pourpre (L'Escluse 1557 : 143)

[26] Les fleurs [de la Carotte sauvaige] sont blanches... au milieu desquelles se trouue vne fleurette ou deux rougeatre tirant sur le noir (L'Escluse 1557 : 200)

Ce qu'apporte le contexte épistémique est ici essentiel : il permet de comprendre que la construction verbale « (re) tirant à/sur » introduit une deuxième couleur comme transitionnelle en ce qu'elle établit une « correspondance » avec la couleur caractéristique du genre suivant. Il se confirme, une fois encore, que c'est à travers cette deuxième couleur que s'établissent les « correspondances » entre les plantes – il s'agit toujours d'un paradigme épistémique où les choses s'appréhendent en termes de continuité et de proximité ou de ressemblance. La mise en contexte épistémique a aussi le mérite de pointer un problème, qui ressortit à la traduction en français moderne : dans cet état de langue, « tirer sur » est compris comme « tendre à », c'est-à-dire comme une nuance, et non plus comme une relation d'affinité. Avec la traduction, la dimension épistémique de la couleur risque de disparaître au profit d'une appréhension purement descriptive.

3.3. Pratiques sociales

Pour conclure sur l'utilité du contexte en matière de traduction, même dans les cas apparemment simples de couleur unique, j'aurai recours à une dernière construction [27], qui impliquera le recours à un dernier type de contexte :

[27] Advb + Adj. [couleur]

[28] *Narcissus maximus pallide luteus.*

Narcisse le plus grand de tous jaune fauve décoloré.

[29] *Erica procumbens* dilute purpurea.

Bruyère penchée pourpre délayé.

[30] *Hyacinthus stellaris* obsolete caeruleus.

Jacinthe étoilée bleu passé.

[31] *Hyacinthus stellaris* sature caeruleus.

Jacinthe étoilée bleu saturé.

Du point de vue sociohistorique, l'expérience des couleurs est principalement liée aux pratiques tinctoriales (Pastoureau 2000). Ce qui est ici remarquable, c'est que la majorité des intensifs employés a une racine commune avec des verbes utilisés en teinturerie ou a à voir avec le domaine du vêtement. Cette dimension tinctoriale des mots est glosée en [28a]- [31a] :

[28a] *pallide* = pâli par le soleil, décoloré (≠ pâle)

[29a] *dilute* = dilué, délayé (≠ clair)

[30a] *obsolete* = passé (comme une étoffe : *obsoletus* est souvent appliqué aux vêtements usés, passés. *Homo obsoletus* = homme en haillons)

[31a] *saturate* = saturé (imprégné fortement comme un tissu) (≠ intense)

Dans ce paradigme très cohérent de mots « tinctoriaux », l'adverbe *intense* n'apparaît pas, ou du moins apparaît très tardivement (vers 1580) et reste très peu utilisé à côté de *saturate* jusqu'en 1620. Tous ces mots marquent moins le degré qu'une expérience de la couleur dégradée ou améliorée, le point médian n'étant pas un degré, mais le plaisir apporté à l'Homme par une forme de couleur stabilisée, convenable, neutre – nous retrouvons là la dimension anthropocentrique évoquée plus haut (§1.1.) :

[32] *Hyacinthus stellaris* caeruleus amoenus.

Jacinthe étoilée bleu agréable.

[32a] *amoenus* = agréable, plaisant (≠ tendre).

Là où les traducteurs voient volontiers un degré (un bleu clair, intense, tendre...), le contexte sociohistorique apporte une sérieuse rectification. En concordance avec les données du contexte épistémique et l'idée de plantes conçues comme des actualisations d'un type ou d'une forme idéale, le degré d'intensité est d'abord perçu en termes d'altération ou d'amélioration : l'intensité de la couleur indique une réalisation idéale (absolue) ou une altération du type. Nous retrouvons encore une fois l'opposition entre réalisation parfaite et réalisation imparfaite du type. La multiplication des contextes corrobore ainsi l'explication avancée et permet même de conclure que la construction syntaxique [15c] n'a effectivement rien à voir avec celle de [27] :

[33] *luteopallescens* ≠ *pallide luteus*

La construction *luteopallescens*, comme en [18], signifie deux couleurs, la deuxième étant imparfaitement réalisée ; tandis que *pallide luteus*, comme en [28], signifie une seule couleur, elle aussi imparfaitement réalisée. L'association des différents contextes permet de voir une opposition, et non une synonymie, et de placer cette opposition dans le registre métaphysique de réalisation des Formes et non dans celui, physique, de la luminosité (jaune pâle).

4. CONCLUSIONS

Contextualiser les différentes approches constitue une aide majeure à l'interprétation sémantique et à la correction et l'exactitude des traductions. C'est une aide nécessaire lorsque les formes linguistiques, comme les chromonymes, ne sont ni sémantiquement prévisibles (exemple des adjectifs composés), ni

transparentes (exemple des pseudo-intensifs), ni systématiques (exemple de la non-synonymie entre *pallide* et *pallescens*). Il n'en reste pas moins un problème : c'est que les traductions en vernaculaire sont souvent incapables de rendre la mesure de toute une épistémè et des pratiques sociales, classificatoires, etc. qui font partie de cette épistémè. On ne peut donc échapper à la nécessité d'accompagner d'un appareil critique la traduction d'une langue spécialisée, surtout quand elle est morte, pour en mettre en perspective les spécificités conceptuelles.

Bibliographie

- Anonyme, trad. fçse, 1549 : Fuchs (L.), *Histoire des Plantes*, Paris, veuve Arnould Byrkman.
- Bauhin (C.), 1623 : *Pinax Theatri Botanici*, Basileae, König.
- Berlin (B.), Kay (P.), 1969 : *Basic Color Terms : Their Universality and Evolution*, Berkeley, University of California Press.
- Bouveresse (J.), Rosat (J.-J.), éd., 2003 : *Philosophies de la perception. Phénoménologie, grammaire et sciences cognitives*, Paris, Odile Jacob.
- Dubois (D.), éd., 1991 : *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, CNRS.
- Estienne (R.), 1552 : *Dictionarium Latinogallicum*, 3^e édition, Lutetiae, Carolus Stephanus.
- Foucault (M.), 1966 : *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- Fuchs (L.), 2001 : *Le nouvel Herbar de 1543* (K. Dobat & W. Dressendörfer éd.), Köln, Taschen.
- L'Escluse (Ch. de), trad. fçse, 1557 : Dodoens (R.), *Histoire des Plantes*, Anvers, J. Loë
- Maignan (E.), 1549 : *Commentaires tres excellents de l'hystoire des plantes composez premierement en latin par Leonarth Fousch*, Paris, Jacques Gazeau.
- Nicot (J.), 1606 : *Thresor de la langue françoise*, Paris, Douceur.
- Pastoureau (M.), 2000 : *Bleu. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil.
- Sapir (E.), 1968 : *Linguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Selosse (Ph.), à paraître : « Les adjectifs composés de couleur en néo-latin botanique de la Renaissance », dans Actes du XXIV^e CILPR, Aberystwyth.
- Touratier (Ch.), 1994 : *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.